Le tribunal fait application aux prévenus des articles 406, 408, 418, 59, 60, 62, du Code Pénal et 365 du Code d'Instruction criminelle et les condamne pour abus de confiance et divulgation de secrets de fabrique: Kin comme auteur principal et Flament comme complice chacun à l'emprisonnement pendant 3 mois et à une amende de 25 francs et tous deux solidairement aux frais.

Il paraît qu'il y aura appel. MAITRE INTÉRIM.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Le tribunal civil de Lille a continué à procéder samedi à l'expropriation d'immeubles situés sur le tracé d'un embranchement du canal de Roubaix à Tourcoing.

— 25,400 francs à Mme Jombart-Caspain, pour 25 ares de terrain situés au Touquet des Bonnes Femmes. Demande 71,000. Offre 6,350.

— 24,430 francs pour le sol et 7,150 francs pour les bâtiments à la fabrique de la Madeleine. L'expropriation portait sur deux parcelles d'une contenance d'environ 29 ares. Demande 94,480 francs. Offre : 18,000.

1,100 francs au locataire de ces parcelles, M. Decottignies.

— 58,120 francs aux Hospices de Tourcoing pour 48 ares 50 centiares. Offre 19,376 francs. Demande 218,000 fr.

—31,210 fr. à Mme Duponchelle de Ploegsteert pour 78 ares, offre 15,600. Demande 180,400 fr.

— L'affaire de M. Lorthiois est comme demande de beaucoup la plus importante. L'expropriation ne porte que sur 1 are 89 centiares de terrain bâti à usage de filature. L'administration offre 5000 francs. M. Lorthiois veut 573,790 francs. Allocation 35,000 francs.

— 5,137 francs à M. Valentin pour 2 ares 40 centiares de terrain sur lesquels sont bâtis des magasins. Demande 68,500 francs. Offre 3,194. Allocation.

— M. Jules Leloir, propriétaire de 10 centiares de jardin, demande 12,000 francs contre une offre de 645. Il obtient 1,520 fr. MAITRE INTÉRIM.

La Compagnie du chemin de fer du Nord vient de décider que les billets d'aller et retour délivrés de ou pour Paris à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, seront exceptionnellement valables au retour dans les délais ci-après :

Billets délivrés les samedi 21, dimanche 22, lundi 23, mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 décembre, valables pour le retour jusqu'au dernier train du vendredi 27 décembre.

Billets délivrés les samedi 28, dimanche 29, lundi 30, mardi 31 décembre, mercredi 1er et jeudi 2 janvier, valables pour le retour jusqu'au dernier train du vendredi 3 janvier.

Cette mesure ne s'applique ni aux billets d'aller et retour internationaux, ni aux billets d'aller et retour de ou pour les Ardennes.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La société le *Pigeon Roubaisien* fera sa 4e exposition partielle *aujourd'hui dimanche 22 décembre*, en son local rue d'Inkermann, 176, chez M. Louis Deregnaucourt.

Exposants : MM. Henri Delannoy, commissaire de la Fédération Roubaisienne ; Emile Noël, dit Bidel ; Louis Caucheteux.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du samedi 21 décembre

Arrêt

Dans l'affaire de société dont nous avons rendu compte, la Cour confirme le jugement du tribunal de commerce de Tourcoing.

Elle rejette l'appel principal. La responsabilité de M. Maquet reste donc engagée en raison des fautes par lui commises dans la gérance.

Mais l'arrêt repousse également l'appel incident, tendant à faire déclarer ce dernier tenu, non-seulement pour ses fautes, à des dommages-intérêts, mais encore, en qualité d'associé, envers les actionnaires, à 13,310/0 des pertes de la société.

La Cour juge, *en fait*, qu'il résulte de tous les éléments du procès que les avantages attribués, par les conventions sociales, à M. Maquet, ont été considérés comme une simple rémunération de son travail et que l'on a entendu limiter sa perte à celle subie par les actions dont il devait être porteur.

L'arrêt est favorable à Mme veuve Deherripon. Le système plaidé par Me de Beaulieu, sur l'appel-incident, risquait, au contraire, de lui être préjudiciable, s'il eût été admis par la Cour. Ce système aurait pu, en effet, avoir pour conséquence implicitement jugée en dehors d'elle, l'obligation pour elle aussi, au regard des actionnaires, de supporter, de même que M. Maquet, une part des pertes sociales.

NORD

Nominations judiciaires. — M. Dagallier, substitut du procureur général à Douai, est nommé procureur de la République à Bourges.

M. Marvillet, procureur de la République à Fresnes, est nommé substitut du procureur général à Douai.

Une Ecole nationale d'agriculture. — M. Tisserand, directeur général de l'agriculture, devait venir à Douai, après avoir assisté à Lille à la séance des Agriculteurs du Nord, qui a lieu demain, mais M. Tisserand, indisposé, ne pourra accomplir ce voyage.

Le directeur général de l'agriculture, aussitôt rétabli, se rendra à Douai, où il aura avec la municipalité et les députés de l'arrondissement une entrevue, au sujet de l'établissement dans notre ville d'une École nationale d'agriculture.

UNE EXÉCUTION CAPITALE A PÉRIGUEUX

Périgueux, 21 décembre. — Ce matin a eu lieu l'exécution de Jardry, auteur du double assassinat de Busserolles, condamné à mort le 29 octobre dernier. On se souvient que ce garçon de ferme, âgé de vingt ans, avait assassiné, pour voler dans une maison isolée un vieux propriétaire nommé Gaillard et sa servante quinquagénaire, Françoise Despla. Jardry avait déployé un tel acharnement sur cette dernière que, après avoir deux fois déchargé son arme, il lui avait labouré la figure à coups de crosse et avait cassé son fusil.

A six heures et demie, les magistrats pénètrent dans la cellule du condamné, Jardry dort profondément. On le réveille ; il saute à bas du lit et s'habille promptement sans rien comprendre au document dont on lui donne lecture. Son avocat Me Guillier, lui explique qu'il faut mourir.

Aussitôt, Jardry commence à pousser de véritables hurlements, entrecoupés par des exclamations patoises, s'écriant : « Moi qui n'avais jamais fait de mal à personne ! » Puis, réaccusant son prétendu complice Boireau : « C'est ce coquin de Boireau qui m'a mis là ! » Il a passé ensuite cinq minutes dans une salle spéciale avec l'aumônier, en est revenu ne tenant plus sur ses jambes, tellement affolé, qu'il a refusé de prendre un verre de rhum croyant qu'on voulait l'empoisonner. On a procédé ensuite à la toilette, non sans peine, car Jardry, très vigoureux, se débattait sans cesse.

Sept heures sonnent. Les magistrats apparaissent. Les gendarmes portent les armes faisant face au public, puis vient Jardry presque littéralement porté par les aides et hurlant avec une telle violence, qu'on l'entend à trois cents mètres aux alentours.

On ne peut rien imaginer de plus hideux que cette scène.

La figure du condamné est gonflée et inerte, son corps plié, sa tête est rentrée dans les épaules. Dès que le patient aperçoit la guillotine dressée à huit pas devant la porte de la prison, il se rejette brusquement en arrière, et les aides sont forcés de le pousser de toutes leurs forces.

Vainement l'aumônier tente de lui faire baiser le crucifix, Jardry continue à hurler lamentablement. Enfin, on le couche sur la bascule. Il se débat et recule la tête si énergiquement que les aides sont obligés de le prendre par les cheveux et de l'attirer fortement. Soudain le couperet tombe ; tout est fini.

BELGIQUE

L'influenza règne sérieusement à Bruxelles. — L'influenza ou la grippe comme vous voudrez. Samedi matin il n'y avait à la poste pas moins de soixante facteurs malades et de plus beaucoup d'employés ont obtenu des congés pour indisposition. Il paraît que des soldats ont été demandés au ministère de la guerre pour suppléer pendant les deux dernières semaines de l'année.

Une expédition belge d'ingénieurs partira prochainement pour le Congo, à l'effet d'étudier un tracé de chemin de fer reliant au bas Congo les mines de cuivre de Katanga situées dans les possessions françaises.

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX — Déclarations de naissances du 21 décembre.* — Victor Plouvier, rue Meyerbeer, cour Deleporte, 7. — Maurice Chotteau, boulevard Beaurepaire, 300. — Edmond Pezin, rue Jules Deregnaucourt. — Blanche Maes, rue des Anges, maisons Puls. — Albert Roger, rue de Mouveaux, cour Seven, 12. — Camille et Auguste Vanderheyden, jumeaux, rue Thècle, 41, maisons Delerue. — Marguerite Ducatez, rue de Mouveaux, 82. — Amédée et Emile Liviau, jumeaux, rue Philippe-le-Bon, 2. — Jeanne Scholz, rue Thècle, 32. — Jean Jowitz, rue Wagram, cour Goupil, 8. — Charles Coussaert, rue de l'Epeule 21. *Mariages.* — Félix Cattelain, 51 ans, ourdisseur, rue du Nouveau-Monde, et Sophie Agache, 48 ans, bobineuse, fort Mullier, maison Foveau. — Désiré Vanleynseele, 37 ans, tisserand, rue des Filatures, cour Capart, et Catherine Bayer, 44 ans, journalière, rue des Filatures. — Gustave Stockman, 43 ans, tisserand, rue Bernard, cour Cornil, 9, et Marie Vandaele, 54 ans, ménagère, rue Bernard, cour Cornil, 9. — *Déclarations de décès du 21 décembre.* — Hortense Cateloin, 46 ans, rue Saint-Roch, 65. — Ferdinand Cordonnier, 68 ans, rue Notre-Dame, 29. — *Ange Dejaegher, 70 ans*, rue Desaix, 34. — Louis Mobouck, 4 jours, rue de l'Alouette, 16. — Hortense Crouset, 66 ans, rue Lacroix, cour des enfants Bayart. — Rachel Vanmarcke, 7 mois, chemin de la Makellerie, maison Briet. — Auguste Screve, 60 ans, rue de l'Epeule, 7. — Fernand Sellier, 2 mois, rue Saint-Louis, 19. — Thérèse Fayd, 55 ans, rue Francklin, maison Delfosse.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 21 décembre. — Louis Vandecarmer, Chemin des Trois-Pierres. — Jeanne Deschamps, rue du Cimbale. — Germaine Dervaux, rue Saint-Joseph. — *Publications de mariages du 21 décembre.* — Pierre Tobbele, 22 ans, tisserand, et Cordule Vanrabays, 21 ans, soigneuse. — Louis Vandeveille, 25 ans, plafonneur, et Clotilde Dumortier, 22 ans, cardeuse. — Louis Lecouchy, 22 ans, comptable, et Constance Dumouilin, 19 ans, sans profession. — Emile Bernyn, 21 ans, cordonnier, et Thérèse Delanere, 24 ans, repasseuse. — Léopold Mathon, 25 ans, domestique, et Marguerite Verschuere, 26 ans sans profession. — Charles Therry, 33 ans, marchand de lin, et Sophie Debacker, 30 ans, servante. — Jean-Baptiste Dubus, 26 ans, rattacheur, et Hortense Hennion, 29 ans, soigneuse. — Jules Christorée, 25 ans, menuisier, et Marie Duprez, 27 ans, soigneuse. — Arthur Clicteux, 28 ans, rentreur, et Marie Demuyck, 22 ans, bobineuse. — Renel Marel, 27 ans, rattacheur, et Zoé Florin, 24 ans, soigneuse. — Gustave Bouche, 28 ans, rattacheur, et Clémence Scalbert, 30 ans, rattacheuse. — Modeste Mortagne, 40 ans, mécanicien, et Joséphine, 29 ans, journalière. — Victor Dujardin, 23 ans, domestique, et Coralie Cassette, 25 ans, piqurière. — Gustave Dubus, 21 ans, rattacheur, et Clara Delcourt, 18 ans, soigneuse. — Victor Truffaut, 26 ans, employé de commerce, et et Victorine Riffiard, 22 ans, sans profession. — Ernest Debus, 28 ans, fondeur, et Maria Paulain, 25 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Defain, 28 ans, fileur, et Florine Tiberghien, 22 ans, redoubleuse. — Arthur Poulain, 25 ans, rattacheur, et Anne Debuequoy, 24 ans, retordeuse. — Henri Debels, rattacheur, et Hermance Gielis, 21 ans, soigneuse. — Delphin Foucart, 24 ans, tricur, et Angélique Vienne, 24 ans, dévideuse. — Jules Tiberghien, 25 ans, rattacheur, et Marie Dujardin, 21 ans, rattacheuse. — Alfred Dassonville, 25 ans, docteur, et Marie Martin, 20 ans, sans profession. — Théodore Vandenbroucck, 25 ans, rattacheur, et Cécile Degezelle, 23 ans, dévideuse. — Henri Demarck, 31 ans, tisserand, et Marie Vermant, 30 ans, sans profession. — Armand Pollet, 20 ans, boulanger, et Marie Rey, 25 ans, sans profession. — Julien Clinckemaille, 18 ans, cordonnier, et Juliette Masquelier, 17 ans, sans profession.

Déclarations de décès du 21 décembre. — Françoise Gyde, 6 mois, rue des Cinq-Voies. — Bertine Breton, 69 ans, sans profession, rue Amiral Courbet. — Blanche Bourgois, 6 mois, rue de la Latte. — Léopold Broutin, 26 ans 10 mois, rue du Collecteur.

LINSELLES. — Déclarations de naissances du 6 au 20 décembre. — Louis Delfortrie, le Stemberg. — Suzanne Salembier, le Blaton. — Clémence Catteau, le Bois-Blanc. — Jeanne Poureau, le Trieux. — *Déclarations de décès du 6 au 20 décembre.* — Henri Prouvost, 6 mois, le Gavre. — Florence Bouche, 66 ans, la Bassée. — Adèle Vincent, 71 ans, Hospice.

BONDUES. — Déclarations de naissances du 15 au 21 décembre. — Noël-Henri Donte, rue du Bosquiel. Suzanne Abraham, la Payelle.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DÉPRÉPAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur François-Arnaud DÉPRÉS, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1889, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 22 courant à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 23 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 23 à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Cambrai, 2, près la rue de Lille.

Les amis et connaissances de la famille BRUNBROUCK-DELECLUSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Léonie BRUNBROUCK, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1889, à l'âge de quatorze ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 22 courant, à 3 heures 3/4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grand'Rue, 253, estaminet de l'*Aigle d'or*.

Les amis et connaissances de la famille CORDONNIER-D'HERINE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ferdinand-Colette-Joseph CORDONNIER, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1889, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 22 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 29.

Les amis et connaissances de la famille SCRÈVE CHATELAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste SCRÈVE, boulanger, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1889, dans sa 61e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 22 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennel, qui auront lieu le lundi 23 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Epeule, 7

Les amis et connaissances de la famille CROUSET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Hortense CROUSET, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1889, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Lacroix, cour des enfants Bayart, 6.

Les amis et connaissances de la famille Henri PARENT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri PARENT, fabricant de toiles, conseiller municipal, délégué cantonnal d'instruction primaire, décédé subitement à Lys-lez-Lannoy, le 20 décembre 1889, dans sa 51e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 10 heures, en l'église de Lys-lez-Lannoy. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, près de la Gare, à 9 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille CATELOIN-HELIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Hortense CATELOIN, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1889, à l'âge de 46 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Roch.

Un Obit solennel du mois sera célébré, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 23 décembre 1889, à 9 heures pour le repos de l'âme de l'âme de Dame Césarine-Augustine CABY, veuve de Monsieur Louis LEROY, décédée à Roubaix, le 23 novembre 1889, dans sa 69e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 23 décembre 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Eugénie-Joseph LEMESRE, veuve de M. Jacques MOURAUX, décédée à Roubaix le 20 novembre 1889, dans sa 64e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 23 décembre 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur César-Alfred RASSON, époux de Dame Marie NOTTEBART, décédé à Roubaix, le 20 novembre 1889, dans sa 28e année administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 30 décembre 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Augustin LERICHE, président de la « Fanfare de Beaurepaire », époux de Dame Célinie CARTON, décédé pieusement à Roubaix, le 25 décembre 1888, à l'âge de 62 ans et 3 mois, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 23 décembre 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Augustin BOSSUT, directeur de menuiserie, décédé à Roubaix, le 19 novembre 1889, dans sa soixante-quinzième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

L'affaire Boudes

Rodez, 21 décembre. — L'audience est ouverte à neuf heures.

M. l'avocat général a la parole. Il commence son réquisitoire en déclarant que faire le procès de Boudes n'est pas faire le procès de la religion.

La première partie du réquisitoire est consacrée à l'exposé et à l'étude des faits. Arrivant à Marie Barrès qui hier est revenue sur sa première déposition, M. l'avocat général affirme que des influences se sont exercées sur elle et qu'elle a obéi aux sollicitations dont elle a été l'objet.

Dans la seconde partie il examine la responsabilité de l'accusé qui, pour lui, est indéniable.

L'avocat général prie le jury de se montrer impitoyable.

VARIÉTÉS

LES NOISETTES

La verte avenue toute droite s'allongeait sous les branches croisées, bien loin bien loin, terminée par un point blanc qui était la plaine lumineuse, où le soleil faisait ondoyer l'or des blés.

La charmille qui bordait l'allée de vert gazon fraîchement émondée, donnait à ce bois l'apparence d'un paysage de jardin, tel qu'on en voit à Versailles ou dans les gravures d'Eisen.

Des deux côtés le clair taillis s'étendait formant de petits îlots de verdure où le soleil jetait des percées joyeuses de mouvante lumière, suivant la fantaisie du vent léger, qui passait sur les cimes avec un joli bruissement de feuilles froissées.

Ils marchaient tous deux dans l'allée lentement, à petits pas, elle, s'appuyant sur le pommeau de son ombrelle à haute canne ; lui tout droit encore et guilleret, les mains derrière le dos; elle, les cheveux couverts d'une dentelle sous laquelle les petites boucles argentées semblaient mousser et foisonner ; lui, sous un chapeau de paille à larges bords qui faisait penser aux chaudes journées de ce pays où les nègres, revêtus de caleçons blancs, travaillsnt dans les cannes à sucre, sur les images de vieilles boîtes de sucre d'orge ou dans les éditions vieillottes de *Paul et Virginie*.

Is se boudaient visiblement, car ils allaient sans se parler, sans se regarder, hormis à la dérobée, et le coup d'œil qu'ils se jetaient alors était chargé de reproches. Après qu'ils eurent ainsi franchi la moitié de l'avenue ; ils se trouvèrent pourtant moins loin l'un de l'autre, et force leur fut de se parler.

— C'est décidé alors, dit-elle d'une voix douce où tremblait pourtant un reste de colère, vous voulez faire le malheur de ces enfants ?

— Je veux, au contraire, que notre petite-fille ne puisse jamais me reprocher d'avoir causé son malheur par mon imprudence.

Elle haussa les épaules, mais très légèrement comme une vieille dame bien élevée qu'elle était.

— Parce que le garçon qui l'aime est moins riche qu'elle... la belle affaire ! Ils sont toujours sûrs d'avoir du pain...

— Mais pas de beurre ! fit observer le grand-père.

— Quand on s'aime, on mange des baisers sur son pain, répondit-elle avec un demi-sourire.

Comme il ne disait rien, elle fit encore quelques pas, regardant à droite et à gauche puis s'arrêta devant un coudrier :

— Regardez donc, mon ami, fit-elle, il me semble voir là des noisettes.

Avec sa politesse chevaleresque, le grand-papa s'approcha, appliqua à ses yeux son lorgnon d'or, regarda le coudrier et répondit :

— Ce sont des noisettes en effet.

— Voulez-vous me les cueillir, mon ami ?

— Le grand-papa regarda la grand'maman avec quelque surprise. Voilà déjà quelques années que ni l'un ni l'aure n'avaienr trouvé de plaisir à manger des noisettes.,. Cependant il passa le crochet de sa canne sur la branche, qu'il amena jusqu'à sa femme ; elle cueillit délicatement le frais bouquet de petites noisettes à demi mûres et les mit à son corsage avec une épiagle.

— Vous ne vous rappelez pas ? dit-elle.

Un rayon de soleil traversant la feuillée éclaira singulièrement le visage de bon papa, ou bien était-ce un souvenir ! Les yeux gris de grand'-maman plongeaient dans les siens avec une persistance inquiétante.

Il se rappelait fort bien, mais que venaient faire les noisettes dans une affaire aussi sérieuse que le mariage de leur unique petite-fille ?

Bon papa feignit de s'occuper d'un arbre dont les branches basses réclamaient l'émondeur, mais bonne maman l'avait pris pour sa boutonnière.

C'est ce coudrier-là, dit-elle, — car c'est un vieux coudrier. — qui était si chargé de noisettes l'année que...

— Je sais, je sais, fit bon papa en cherchant à s'échapper, mais elle le tenait bon.

— J'étais ici même, il vous en souvient et j'avais dépouillé les branches basses quand vous vinrent... C'est vous, mon ami qui avez terminé la cueillette et à mesure que les noisettes tombaient dans mon tablier, vos yeux devenaient plus bavards ; le dernier bouquet, c'est vous, je crois, qui l'avez attaché à la place où je viens de mettre celui-là.

— Ma chère femme ! murmura bon papa.

— Et vous m'avez dit en mêmetemps :

— Madelinette, si vos parents refusent de nous marier, je me ferai sauter la cervelle...

— Et on nous a mariés, et nous sommes heureux depuis trente-sept ans conclut bon papa.

— Et nous n'étions pas riches; nous le sommes devenus... les enfants le deviendront... vous souvenez-vous?...

Ils n'en dirent pas plus long, car ils s'étaient pris le bras et marchaient vaillamment côte à côte vers l'orée du bois, où le point blanc devenait comme une grande ogive pleine de lumière.

Ils causèrent ensuite longuement.

— Il faudra nous restreindre un peu, dit bon papa, et faire la dot plus forte.

— Soit, dit bonne maman, on se privera de bon cœur.

— Et comme cela, avec leur pain, les pauvres enfants auront un peu de beurre.

— Et pendant qu'ils sont jeunes, conclut en souriant grand'maman, ils auront aussi des noisettes.

H. GREVILLE.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : Alix. Officier d'Ac. (2e année). — Dimanche 22 décembre 1889. — Bureaux à 5 h. 1/4. —Rideau à 6 h. 0/0. — Spectacle extraordinaire. Deux grande pièces : 1. BARBE OU LA FILLE AMOUREUX, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. P. Ferrier et J. Prével, musique de M. L. Varney. Grand ballet nouveau, réglé par Mlle V. Cotelle, dansé par Mlles B. et V. Cotelle, et M. Santrisse. — Pour la 1re fois : LA TOUR DE NESLE, drame en 5 actes et neuf tableaux, par MM. Gaillardet et A. Dumas. — Ordre du spectacle : 1° La Tour de Nesle ; 2° Babolin. — Prix des places ordinaire. Pour la location des places numérotées, s'adresser chez M. Jubé, rue de la Gare, et des places non numérotées chez le Gérant, rue des Longues-Haies.

Prochainement : PIERRE DE ROUBAIX, drame inédit en 3 actes.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet. — Dimanche 22 décembre et Jour de Noël. —Bureaux à 5 h. 1/2 — Rideau à 6 h. 1/2. — Lundi 23, bur. à 6 h. rid. à 7 h. — Jeudi 26, bur. à 7 h. rid. à 8 h. — Immense succès. — Représentation avec le concours de Mademoiselle Suzanne d'Orange, 1er sujet du théâtre National du Châtelet, rôle de Guzman et LES OMER'S, clowns excentriques dans leurs étonnantes créations. — LE PIED DE MOUTON, grande-féerie-ballet en 3 actes et 18 tableaux, par Cognard Pères et Crémieux. Décors nouveaux, 4 grands ballets, 24 danseuses. — Deux grandes pantomimes par les OMER'S. - Grand défilé : Les Arts réunis, 300 personnes. Projections électriques, par M. Mauriu, de Paris. — Prix des places ordinaires. Le spectacle sera toujours terminé à 11 heures 1/2, pour laisser au public la facilité de prendre les voitures tramways, et trains pour toutes les localités environnantes.

THEATRE POPULAIRE, situé à l'angle des rues Watt et de Croix (fort Sion). — Administrateur : J.-B. Duquennoy. — Bureau à 6 h. 1/2 — Rideau à 7 heures. — Dimanche 22 décembre 1889. - Spectacle extraordinaire : LE BOURREAU DES CRANES, pièce en 4 actes dont un prologue par Lafargue et Grandin. — LES SUITES D'UN PREMIER LIT OU LE BOULET DE 48, comédie-bouffe en un acte. — LA CORDE SENSIBLE, vaudeville en un acte par Clairville et Lambert Thiboust. — Ordre du spectacle 1° Les Suites d'un premier lit. 2° Le Bourreau. 3° La Corde sensible. —Prix des places : Premières, 0,60 cent.; secondes, 0,40 cent.

THEATRE DES MENUS-PLAISIRS. — Rue Carnot, 6, à l'Epeule. — Direction : M. E. Desmettre. — Dimanche 22 décembre 1889. — Bureau à 6 h. — Rideau à 6 h. 1/2. — Représentation extraordinaire avec le concours de M. Richet, premier comique et M. Brillot du Théâtre de Reims. — LE BATAILLON DE LA MOSELLE, grand drame militaire en cinq actes et treize tableaux, par Albert Monnier et Ed. Martin. —Décors entièrement neufs. — Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul. La salle sera chauffée. — Prix des places : Stalles 0,75 cent.; premières, 0,60; secondes, 0,50 : troisièmes, 0,30 centimes.

Si vous Toussez

PRENEZ DES

PASTILLES GÉRAUDEL

20843

Renseignements sur le service des Postes

Papiers d'affaires

Ce que l'on entend par papiers d'affaires. — On désigne, en général, sous le nom de papiers d'affaires, toutes les pièces, tous les documents manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie, à la main, qui n'ont pas le caractère de correspondance actuelle et personnelle. Ex. : les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers ministériels, les lettres de voiture et connaissances, les factures, les différents documents de *service des compagnies d'assurance, les copies ou* extraits d'actes sous seing privé écrits sur papier timbré ou non, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits d'ouvrages *expédis isolément.*

Conditions d'admission des papiers d'affaires. — Les papiers de commerce ou d'affaires doivent être placés sous bandes mobiles ou sous enveloppe ouverte et conditionnés de manière à pouvoir être facilement vérifiés ; ils doivent, en outre, être affranchis au départ au moyen de timbres-poste, et ne contenir aucune lettre ou note ayant un caractère de correspondance.

Factures pour l'étranger. — Les factures pour l'étranger sont considérées comme papiers d'affaires et sont passibles de la taxe minimum de 25 centimes jusqu'à 250 grammes.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 19 Décembre

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.521.598.275 99
Effets échus hier à recevoir		55.653 36
Portefeuille Paris: Commerce		291.036.487 28
Portefeuille des succursales : Effets sur place		354.763.971 ..
Avances sur lingots et monnaies		19 226.700 ..
— succursales..		1.313.000 ..
Avances sur titres		112 070.655 42
— succursales..		141.531 191 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements	(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles		99 626.303 99
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
mmeubles des succursales		9.255.864 ..
Dépenses d'administration		6.826.545 28
Emploi de la réserve spéciale	(e)	9.907.444 16
Monnaies italiennes en dépôt		....
Divers		219.414.052 15
		4.013.486 901 68

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital		8.002 313 54
Réserves immobilières :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques départementales	(b)	2.980 750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières	(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale	(e)	9.907.444 16
Billets au porteur en circulation		2.983.329.630 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées		10.052.070 67
Billets à ordre et récépissés		50.192.199 48
Comptes-courants du Trésor		314.639.911 75
Comptes-courants de Paris		349 041.623 07
— des succursales		56.850.577 ..
Dividendes à payer		1.625 224 75
Effets non disponibles		....
Escomptes et intérêts divers		12.349.962 52
Réescompte du dernier semestre		1 449.499 52
Divers		37.400 799 68
		4.013 486 901 68

Décomposition de l'encaisse au 19 Décembre

Or	1 273.282.802 77	
Argent	1.248 315 473 22	
	2.521.598 275 99	

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 décembre. — La semaine se termine par une petite nuance de faiblesse. En d'autres temps, nous serions disposés à trouver cette légère réaction toute naturelle, mais depuis quelques mois on est tellement disposé à voir tout en beau, que la moindre nuance moins bonne fait pousser aux haussiers des cris de désespoir. Le 3 0/0 est à 87,55. L'amortissable à 92.45.

Les valeurs de crédit sont sans affaires absolument Si les cours sont satisfaisants pour la fin de l'année il faut avouer que comme affaire ce n'est pas brillant. Le Crédit Foncier est à 1335, la Banque de Paris à 865 et le Crédit Lyonnais à 692,50.

Le 28 décembre aura lieu à la Société Générale et au Crédit industriel la souscription à 28279 obligations du gouvernement royal de Madagascar. Nous aurons l'occasion de reparler de cette affaire, elles sont émises à 500 fr. et rapportent 6 0/0.

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CIMENTAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

AUX

Fabriques Parisiennes

E. LANDAUER

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

GRANDE

SPECIALITÉ DE BLANC

Trousseaux et Layettes

FABRIQUE DE LINGERIE

ET BRODERIE A LA MAIN

à Remiremont (Vosges)

Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour

TROUSSEAUX ET LAYETTES

ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour pour enfants, tels que :

Robes blanches et couleurs, Tabliers, Douillettes et Pelisses cachemire, Robes de baptême, etc.

RIDEAUX EN TOUS GENRES

Jupons et Pantalons flanelle

pour dames et enfants

Châles de laine et Capelines, etc.

CHOIX CONSIDÉRABLE

DE LINGERIE FINE

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS & TAIES

brodés

Prix exceptionnels

BRODERIES EN TOUS GENRES

Dépôt de Toiles des Vosges

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES

A FAÇON

Maison reconnue depuis de nombreuses années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.

PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*

Grand choix de CADEAUX UTILES

pour fêtes St-Nicolas et les Etrennes

16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

A. BOUTRY, ENTREP.

36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité